



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le 13 juillet 2020 à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 06 juillet 2020

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
35	31	1	1	1	1 (Rempnat)

Pour	Contre	Abstention	Vote blanc
30	0	0	2

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BERTRAND Sylvaine, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, COUPET Georges, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, GASCHET Gérald, GORA Richard, JIMENEZ Jullana, LACOUTURIERE Michel, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel.

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : GLANGEAUD Delphine à LOURADOUR Patricia

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : MATHIAS Claude

Absents : DELEFOSSE Laurent

Non pourvu : Commune de Rempnat

Secrétaire de séance : LOURADOUR Patricia

### INSTITUTION

#### Délibération n° 43-2020 : ELECTIONS DES VICE-PRESIDENTS ET DESIGNATION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Vu l'arrêté préfectoral en date du 11 octobre 2019, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

Vu les procès-verbaux de l'élection des vice-présidents annexés à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal ;

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité de :

- PROCLAMER Mme Monique LENOBLE, conseillère communautaire, élu 1<sup>er</sup> Vice-Présidente et la déclare installée ;
- PROCLAMER M. Jean Pierre BOSDEVIGIE, conseiller communautaire, élu 2<sup>ème</sup> Vice-Président et le déclare installé ;
- PROCLAMER M. Jean Michel BIDAUD, conseiller communautaire, élu 3<sup>ème</sup> Vice-Président et le déclare installé ;
- PROCLAMER M. Pierre POURCHET, conseiller communautaire, élu 4<sup>ème</sup> Vice-Président et le déclare installé ;
- PROCLAMER M. Philippe SIMON, conseiller communautaire, élu 5<sup>ème</sup> Vice-Président et le déclare installé ;
- PROCEDER à la désignation des 11 autres membres du bureau : M. LACOUTURIERE Michel, M. Michel THEYS, M. Thierry MENUCELLI, Mme Coline BOUR, M. Patrick BRUN, Mme Michelle BESNIER, M. Dominique BAUDEMONT, M. Christian LEBLANC, M. CHADELAUD Michel, M. MUZETTE Thierry, M. ou Mme Le Maire de Rempnat (à la date de son élection).

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 15 juillet 2020

La Présidente,  
Mélania PLAZANZAN  
Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière  
5, rue de la Liberté  
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : **16 JUL. 2020**  
Publié le : **16 JUL. 2020**